

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1975)

Heft: 311

Rubrik: A nos lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sphère politique limitée qui garantit la plus large autonomie des rapports privés entre individus. Mais cette société idéale d'entrepreneurs indépendants s'est rapidement transformée. Dans les pays occidentaux, on peut dater assez précisément à la première guerre mondiale les débuts de l'intervention croissante de l'Etat dans la sphère privée pour atténuer et corriger les déséquilibres inhérents au libéralisme. Mais jamais encore le fondement des sociétés libérales — le caractère privé des moyens de production — n'a été remis en question. En Suisse, plus qu'ailleurs, les mécanismes de régulation de la vie économique et sociale ont été confiés à des organismes privés ou élaborés avec leur accord et en collaboration avec eux. A cette transformation de la société libérale n'ont pas correspondu une modification de la conception démocratique et de nouvelles formes de participation des citoyens.

Chercher des cadres nouveaux

Plutôt que de se demander comment améliorer la participation dans le cadre politique actuel, ne faut-il pas chercher quels sont les cadres nou-

veaux dans lesquels les individus et les groupes pourraient s'exprimer de façon plus adéquate, quels sont les domaines qui touchent concrètement leur vie quotidienne ? Parce qu'alors même que l'abstentionnisme va croissant dans les structures légales de participation, on constate une activité non négligeable sur des sujets qui déterminent très concrètement les conditions de vie des gens : politique routière, centrales nucléaires, restructuration des quartiers, logements, programmes scolaires, conditions de travail... Ce que l'on appelle communément démocratisation de la société n'est pas un slogan gratuit. Elle correspond à l'émergence d'une volonté des individus de prendre en mains leur avenir là où il est directement en jeu. La participation démocratique, c'est d'abord la possibilité de choisir, sans intermédiaire, son cadre de vie concret. Ayant fait l'expérience de l'influence qu'il peut avoir à ce niveau, le citoyen trouvera peut-être alors des motifs de participer dans le cadre de la démocratie libérale et de se déterminer sur des choix plus globaux, même s'ils sont médiatisés par les partis politiques et les organisations professionnelles.

loin, oubliés. Après la paix du travail la coexistence religieuse serait-elle remise en cause dans notre pays ?

— *L'attitude du groupe démo-chrétien lors du vote sur l'interruption de grossesse a été commentée dans l'émission « CH » de la télévision alémanique. Les démocrates-chrétiens n'ont pas apprécié le commentaire et sont intervenus pour que des sanctions soient prises contre le commentateur téméraire. La conclusion des journaux les plus libéraux : que resterait-il si la télévision ne tolérait plus de commentaires critiques ?*

— *Avec le printemps est apparu un nouveau moyen de communication : le journal téléphoné. Il diffuse chaque jour du lundi au vendredi et en fin de semaine un bulletin de trois minutes d'information « de gauche ». Les deux premiers jours il a été pratiquement impossible d'obtenir le message. Le numéro de fin de semaine contenait des*

informations générales et des informations sur le « Telefonzeitig » (journal téléphoné). Les générales étaient consacrées à une lutte de locataires contre un tracé d'autoroute, ainsi qu'à l'annonce d'un concert du groupe Arenas à Effretikon, d'une représentation cinématographique et d'une manifestation d'un groupement de travailleurs étrangers. Les informations sur le nouveau journal portaient sur la nécessité d'accroître le nombre de lignes pour faciliter la réception. Mais pour cela les auditeurs sont invités à envoyer une contribution financière. L'autre information indiquait le numéro de téléphone permettant d'atteindre la rédaction.

Si vous désirez connaître ce nouveau journal, composez le (01) 39 11 12.

Budget : 450 francs de dépenses par mois !

Pierrot

Ce vieil enfariné
Le Pierrot à la lune
D'amour si haute
Est mort
On dit.

Puisse l'azur
Aveugle
Aux confins
L'accueillir.

Et qu'il y reste
sa bougie à la main.

Gilbert Trolliet

A NOS LECTEURS

**Les fêtes de Pâques nous contraignent à prendre congé pendant une semaine.
Rendez-vous donc vendredi 10 avril.**